Publié le





D 2024-045

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre le 9 juillet à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la Commune d'AILLON LE JEUNE,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 5 juillet 2024.

Présents: Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine

PAGET, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé: Mathieu SCIASCIA donne pouvoir à Marc FLEURY

Absent: Pierre-Damien GALENE, Céline ROCH EUVRARD,

Assiste à la réunion : Christophe MAREC Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrage exprimés : 7

Ne prend pas part au vote: 0

Votes pour: 7

Votes contre: 0

Abstentions: 0

OBJET: Tarifs Chaseau n°1

Le Maire expose:

Suite à une erreur de transcription matérielle, il est nécessaire de refixer des tarifs de location de courte durée pour le Chaseau n°1, modifiant

La délibération 2022-033:

Ou pour la période du 08/04/2023 au 17/12/2023, le tarif initial était de 135 € la nuitée, alors que le tarif actualisé est de 225 €

La délibération 2023-042 :

Ou pour la période du 23/12/2023 au 06/01/2024, le tarif initial était de 1480 € la semaine, alors que le tarif actualisé est de 1630 €

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve ce changement de tarifs.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Maire, Serge TICHKIEW Le Secrétaire de Séance.

Pascal GINOLLIN